

LE VUARGNÉRAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE

N° 16

Avril 2015

De tout et de rien

Chers lecteurs,

Vous le constaterez, à la lecture de ce seizième numéro du «Vuargnéran», que 2015 s'annonce animée pour notre commune: un éclairage aux Ecots, des places de parc supplémentaires au village, une étape du Tour du Chablais, une place de jeux réaménagée, une Fête au village en août aux Jaccolats, un giratoire ainsi que de nombreux projets encore à l'étude qui devraient se concrétiser dans les prochains mois.

Comme on le dit chez nous: il y aura à boire et à manger!

Tiens, en parlant de ça, quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre que notre si talentueux chef de la Roseraie, Christophe Rod, allait prendre de la hauteur, pour investir l'Auberge de Lavaux au mois de mai? Le Chablais perd à coup sûr l'une de ses meilleures tables. Le «Vuargnéran» lui rend un hommage mérité.

Mais que les défenseurs du bon goût et les ayatollahs de la cuisine diététique se rassurent: une enseigne tout aussi prestigieuse devrait prendre Le Relais d'ici peu. L'Amérique est à nos portes... enfin, à nos aires d'auto-route. Un McDo à Yvoire en 2017! Et même deux pour le prix d'un, «It's amazing»! Entre Rennaz et Collombey, il y avait forcément un (petit) creux à combler.

Bye bye La Roseraie, bye bye Mövenpick! Yvoire va devoir redoubler d'idées et de créativité pour maintenir son attrait. Heureusement que l'appellation bénéficie encore d'une notoriété qui s'étend bien au-delà des frontières. Aux récentes Vinalies Internationales de Paris, ce ne sont pas moins de 10 vins d'Yvoire qui ont récolté des médailles d'or et d'argent.

Le millésime 2014 s'ouvrira d'ailleurs à vos papilles les 23 et 24 mai prochains lors des traditionnelles Caves Ouvertes.

Tout un programme!

Gary Perret

CAVES OUVERTES YVORNE

Les vignerons d'Yvoire
vous invitent les samedi 23
et dimanche 24 mai 2015



LA VINOOTHÈQUE «LE CAVEAU»

Que ce soit pour une dégustation, un apéritif de mariage ou toute autre occasion, soyez toute l'année les bienvenus à la vinothèque «Le

Caveau», en son authentique cave voûtée ou sous le ciel de son jardin!

→ **Horaires:** Avril à octobre: du jeudi au samedi 16 h à 20 heures. Dimanche: de 11 h à 20 heures. Novembre à mars: du jeudi au dimanche de 16 h à 20 heures. Renseignements: 024 466 59 16 ou sur notre site internet, www.yvoire-provy.ch

→ **A agender en 2015:** Balade gourmande à Soleure le 7 juin, le Verre d'or le jeudi 28 mai et Le Ressay d'Yvoire le 25 octobre.

PROGRAMME

Samedi 23 et dimanche 24 mai à 10 heures: début de la dégustation; verre sésame en vente dans chaque cave à 15 fr., valable les samedi et dimanche; **18 heures:** fin de la dégustation. La vinothèque «Le Caveau» sera ouvert toute la journée (petite restauration).

LES CAVES D'YVORNE

Artisans Vignerons d'Yvoire: www.avy.ch
Badoux Vins: www.badoux-vins.ch
Charly Blanc et fils, Versvey: www.charlyblanc.ch
Château Maison Blanche: www.maison-blanche.ch
Clos de la George, Versvey: www.hammel.ch

Commune d'Yvoire, La Grappe: www.yvoire.ch

Deladoey Frédéric et Philippe, www.ovaille.ch

Domaine de l'Ovaille: www.ovaille.ch

Dubuis Michel, Le Moulinet: 079 752 35 77

Fabrice Monod Vins: www.monodvins.ch

Gex Philippe, www.pierrelatine.ch

Domaine La Pierre Latine: www.pierrelatine.ch

Isoz Claude, Les Portes Rouges: www.portes-rouges.com

Minod Eric, Domaine Dillet: www.yvoiredillet.ch

Mayencourt & Fils: 024 466 59 05

Müller Anne - Le Vin: www.annemuller.ch

Obriest SA, Clos du Rocher: www.obriest.ch

Perréaz Jean-Pierre, Les Glariers: 024 466 38 42

LES CAVES EXTÉRIEURES

Les Celliers du Chablais SA, Aigle: www.celliersduchablais.ch

Borter Stéphane, Aigle: www.borter-vins.ch

Jaggi Daniel, Aigle: 079 508 54 28

Morel Jean-François, Chardonne: www.morel-vins.ch

INFORMATIONS UTILES

Bus navette gratuit à votre disposition à la gare d'Aigle, départ toutes les 30 minutes

Parking le long du boulevard d'Yvoire

Informations concernant l'hébergement auprès de l'Office du tourisme: 024 466 30 00

Retrouvez-nous sur notre site: www.yvoire-provy.ch



Suite en page 9

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2014

Durant cette séance, les conseillers communaux ont

- adopté le préavis municipal 3/2014 concernant le projet de budget pour l'année 2015 prévoyant un total des dépenses pour Fr. 5'759'984.00 et des recettes pour Fr. 5'660'498.00.

La Municipalité a

- présenté le préavis municipal 4/2014 concernant la modification du règlement du Conseil communal d'Yvorne,

- présenté le préavis municipal 5/2014 concernant le projet d'agrandissement de l'accès intérieur du parking de la Souche pour une somme de Fr. 66'000.-.

Dans les communications de la Municipalité,

- Michel Dubuis a dressé un premier bilan réjouissant de la taxe au sac. En quelques chiffres: avec 1000 habitants en 2011, la Commune a produit 292 tonnes de déchets, 294 en 2012 et 309 en 2013. Depuis l'introduction de la taxe au sac, il y a eu 151'000 kilos d'ordures ménagères.

- Philippe Gex informe que le projet de micro-parking de Vers-la-Cour sera présenté au Conseil en début d'année. Les premiers chiffres sont arrivés et les contacts ont été pris avec les propriétaires concernés; tout semble se dérouler convenablement. Le projet devrait pouvoir être mis à l'enquête et le préavis sur la table du Conseil au printemps 2015.



- Le syndic remercie, au nom de la Municipalité, M. Christian DELMAS, paysagiste, qui a fleuri le village durant de nombreuses années et qui a décidé de prendre une retraite bien méritée.

Au point des divers et propositions individuelles:

- Nicolas Dervey s'inquiète de l'absence d'éclairage public à l'abri de bus de Versvey. Le municipal Dubuis répond que le dossier de l'éclairage des abris de bus est toujours à l'étude. Des contacts ont été pris avec Romande Energie pour trouver la meilleure solution possible; une réponse sera donnée au Conseil communal le plus rapidement possible.

- Charles-André Durgnat aimerait savoir où en est le bilan énergétique de la commune. Alain Bassang, municipal, informe que le bilan arrive à bout touchant et devrait être terminé au début de l'année 2015.

- La place de jeux pose soucis: les éléments ont été démontés pour l'hiver et des boulons sont toujours apparents. La Municipalité étudie des offres pour équiper et garantir la sécurité de cette place. Le Conseil communal sera d'ailleurs consulté à ce sujet pour choisir le système le plus adéquat.

SÉANCE DU 22 JANVIER 2015

Durant cette séance, le Conseil communal a

- accepté le préavis municipal 4/2014 concernant la modification du règlement du Conseil communal d'Yvorne ainsi que ses amendements,

- accepté le préavis municipal 5/2014 concernant le projet d'agrandissement de l'accès intérieur du parking de la Souche pour une somme de Fr. 66'000.-.

La location future de la totalité des places de parc et box est estimée à Fr. 14'280.- par année.

De son côté, la Municipalité a

- présenté le préavis municipal 1/2015 concernant l'installation de l'éclairage public au lieu-dit «Les Ecots» pour une somme de Fr. 75'000.-.

Dans les communications de la Municipalité, Michel Dubuis rappelle que la Commune avait acheté, suite à l'acceptation d'un préavis, un bus à gaz qui avait coûté un peu plus de Fr. 15'000.-. Aujourd'hui, après 2 ans d'utilisation, la consommation d'énergie a diminué de 50%.

Dans le point «divers et propositions individuelles», le conseiller communal Sébastien Turrian demande si un projet est en cours actuellement aux Maisons Neuves pour faire des places de parc et si la zone 30 avance. Le municipal Alain Bassang répond qu'une étude de faisabilité de marquage est en cours. Une mise à l'enquête, conformément à la loi cantonale, sera effectuée en temps voulu.

Sur le dossier du micro-parking de Vers-la-

Cour, Alain Bassang informe que le projet est en fin d'étude et que des géomètres vont marquer un carré. Le résultat pourrait être présenté au mois de juin. Les modalités de stationnement et de financement nourrissent également les réflexions.

Le projet de la place de jeux évoqué lors de la dernière séance du Conseil fera l'objet d'un préavis déposé lors du Conseil du 19 mars.

Le conseiller Raphaël Merli revient sur l'accident qui a eu lieu dans la cour de l'école et demande si quelque chose est prévu au niveau de la sécurisation? Marie-Hélène Frutschi, municipale en charge des écoles, répond qu'il ne sera rien fait de plus que le trou qui a été bouché.

La conseillère Danielle Nicolier a pu lire dans la presse que le 2/3 des stations d'épuration est en trop dans le canton. Quel est l'avenir de la STEP d'Yvorne? Le municipal Edouard Chollet rapporte que son collègue Jacques-Henri Muller, en charge des eaux et des égouts, a déjà examiné les options qui peuvent se présenter: une STEP régionale et un raccordement aux SIGE à Villeneuve. Rien n'a été encore retenu pour l'instant. La durée de vie de la STEP d'Yvorne n'est pas limitée et n'a pas de date butoir.

SÉANCE DU 19 MARS 2015

Durant cette séance le Conseil communal a

- accepté le préavis municipal 1/2015 concernant l'installation de l'éclairage public au lieu-dit «Les Ecots» pour une somme de Fr. 75'000.-, ainsi qu'un amendement visant à inclure, dans le projet initial, l'éclairage jusqu'à l'abribus de même que les travaux préparatoires à l'éclairage ultérieur de la route cantonale pour un montant supplémentaire de Fr. 10'000.-, portant les coûts totaux à Fr. 85'000.-.

La Municipalité a

- présenté le préavis municipal 2/2015 concernant la création d'une nouvelle place de jeux sécurisée au lieu-dit «A la Fin de Bon» pour une somme de Fr. 45'000.-.

La Municipalité informe l'assemblée que le poids public de la place du Torrent sera bientôt démonté pour permettre la création de quelques places de stationnement supplémentaires.

Le syndic Philippe Gex se félicite de l'avancée du projet de giratoire de Pré Nové, dont les premiers coups de pioches sont annoncés au printemps, et ajoute que cette portion de route cantonale sera remise à la Commune une fois tous les travaux et aménagements prévus au lieu-dit «En Socrettaz» terminés.

Prochaines séances :

lundi 11 mai, jeudi 18 juin.

VISITE NOCTURNE DU CHANTIER PONT CFF - GRANDE EAU

La Municipalité s'engage de jour comme de nuit pour s'assurer de la bonne marche des affaires communales. Pour preuve, une visite de l'imposant chantier comprenant le remplacement du pont CFF et la sécurisation de la Grande Eau le 10 février dernier à 23h ! Travailler sur une ligne ferroviaire implique des mesures de sécurité drastiques, sous la supervision et le contrôle permanent de deux agents CFF et d'un ingénieur. Il en ressort par exemple que sur une heure, le travail effectif ne représente que 20 à 25 minutes en raison des passages de trains.



La Municipalité, accompagnée du secrétaire communal Christian Richard, a été sensibilisée aux difficultés et contraintes du travail de nuit dans le cadre d'un tel chantier.

A ce stade des travaux, des pieux sont plantés à 35 m de profondeur pour pouvoir supporter le nouveau pont. L'ancienne gare d'Yvorne sert d'ailleurs de place d'assemblage d'éléments préfabriqués pour cet ouvrage.

CRÉATION D'UNE NOUVELLE PLACE DE JEUX SÉCURISÉE

L'actuelle place de jeux sise au lieudit «A la Fin de Bon» ne correspond plus aux normes actuelles.

Deux choix s'offraient alors à La Municipalité: soit détruire cette place de jeux jugée obsolète, soit la rénover pour la rendre conforme aux normes légales en vigueur. Très prisée des familles et favorisant l'épanouissement de ses jeunes utilisateurs, cette aire se devait d'être maintenue et même améliorée. La Municipalité propose donc un préavis doté d'une enveloppe de Fr. 45'000.- pour réaménager et sécuriser cette place. Le choix des engins reviendra à la commission nommée par la Conseil pour étudier ce projet.

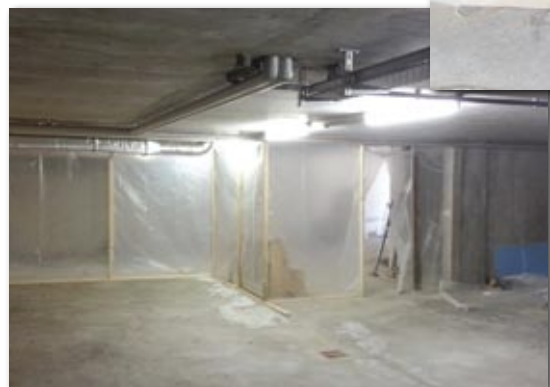


Les équipements ont été enlevés comme chaque hiver.

ENFIN UN PARKING ACCESSIBLE À LA SOUCHE

L'immeuble communal de «La Souche» souffre, depuis sa conception, d'un accès compliqué à son parking souterrain en raison d'une zone d'entrée située au bas de la rampe mal dimensionnée.

D'une capacité de 10 places, pouvant même être augmentée de deux places supplémentaires en supprimant des locaux attenants peu utilisés, ce parking restait désespérément inoccupé. Au vu des problèmes de stationnement récurrents dans le quartier, et du refus de la population, le 29 juin 2014, de construire un parking souterrain qui comprenait également un amendement visant l'aménagement de l'entrée du parking de la Souche, la Municipalité a soumis



au Conseil du 4 décembre 2014 un nouveau préavis pour effectuer les travaux d'agrandissement de l'accès intérieur de ce parking pour un montant de Fr. 66'000.-. Suite à l'acceptation du préavis lors de la séance du Conseil du 22 janvier, les travaux ont pu rapidement commencer. Ils permettront

d'améliorer l'accès à tous les véhicules et généreront une utilisation maximale de ces places de parc intérieures, ceci sans modifications des aménagements extérieurs de l'immeuble.

Les locataires disposant d'un ou plusieurs véhicules auront l'obligation d'utiliser ces places. La location future de la totalité des places de parc et box est estimée à Fr. 14'280.- par année.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Gary Perret, 079 339 90 93

Impression:

Imprimerie Bach Yvorne, 024 463 21 83

Commune d'Yvorne:

tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61

site: www.yvorne.ch

e-mail: commune@yvorne.ch

SOMMAIRE

| | |
|------------------------------------|-------|
| Infos du Conseil | 2 |
| infos de la Municipalité | 3-4-5 |
| Infos paroissiales | 5 |
| Infos du Cartel | 6-7 |
| Infos communales | 8-9 |
| Vie locale - Jeunesse du Printemps | 10 |
| Gastronomie - La Roseraie | 11-12 |
| Agenda | 12 |

INSTALLATION D'UN ÉCLAIRAGE PUBLIC AUX ÉCOTS

Avec 20 nouvelles maisons, la zone des Ecots a atteint sa pleine capacité. La nécessité d'un éclairage public a par conséquent fait l'objet d'un préavis municipal, déposé en janvier 2015, pour soumettre au Conseil communal un projet répondant aux besoins de ce quartier. Les travaux envisagés comprennent l'ouverture de la route, la fourniture de tuyaux, la pose de luminaires et la remise en état pour un total de frais prévus s'élevant à Fr. 75'000.-, conformément aux dépenses annoncées dans le budget 2015.



Lors de la séance du Conseil du 22 janvier, un conseiller communal a proposé de profiter des travaux pour prolonger l'éclairage jusqu'à l'abribus et la route cantonale. Les commissions technique ainsi que celle des finances ont rapporté favorablement sur le projet initial, tout en le complétant avec les travaux nécessaires à la mise en place de raccords jusqu'à la route cantonale, la pose de luminaires se fera ultérieurement, et l'installation de l'éclairage jusqu'à l'abribus. Le montant supplémentaire est devisé à Fr. 10'000.-. Au final, les conseiller communaux ont suivi les conclusions des rapporteurs et accepté le préavis amendé pour une somme de Fr. 85'000.-.



Le projet initial a été amendé pour prolonger l'éclairage jusqu'à l'abribus au bord de la route cantonale

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS, 23 janvier

Chaque année, une réception est organisée par la Commune en l'honneur des personnes qui sont venues s'établir à Yvorne durant la dernière année. C'est l'occasion pour les Autorités communales, la Paroisse et le Cartel de présenter la Commune et ses prestations à la population.

Cette cérémonie a eu lieu le 23 janvier au bâtiment communal de La Grappe. Un apéritif a été offert aux invités, après la partie officielle.

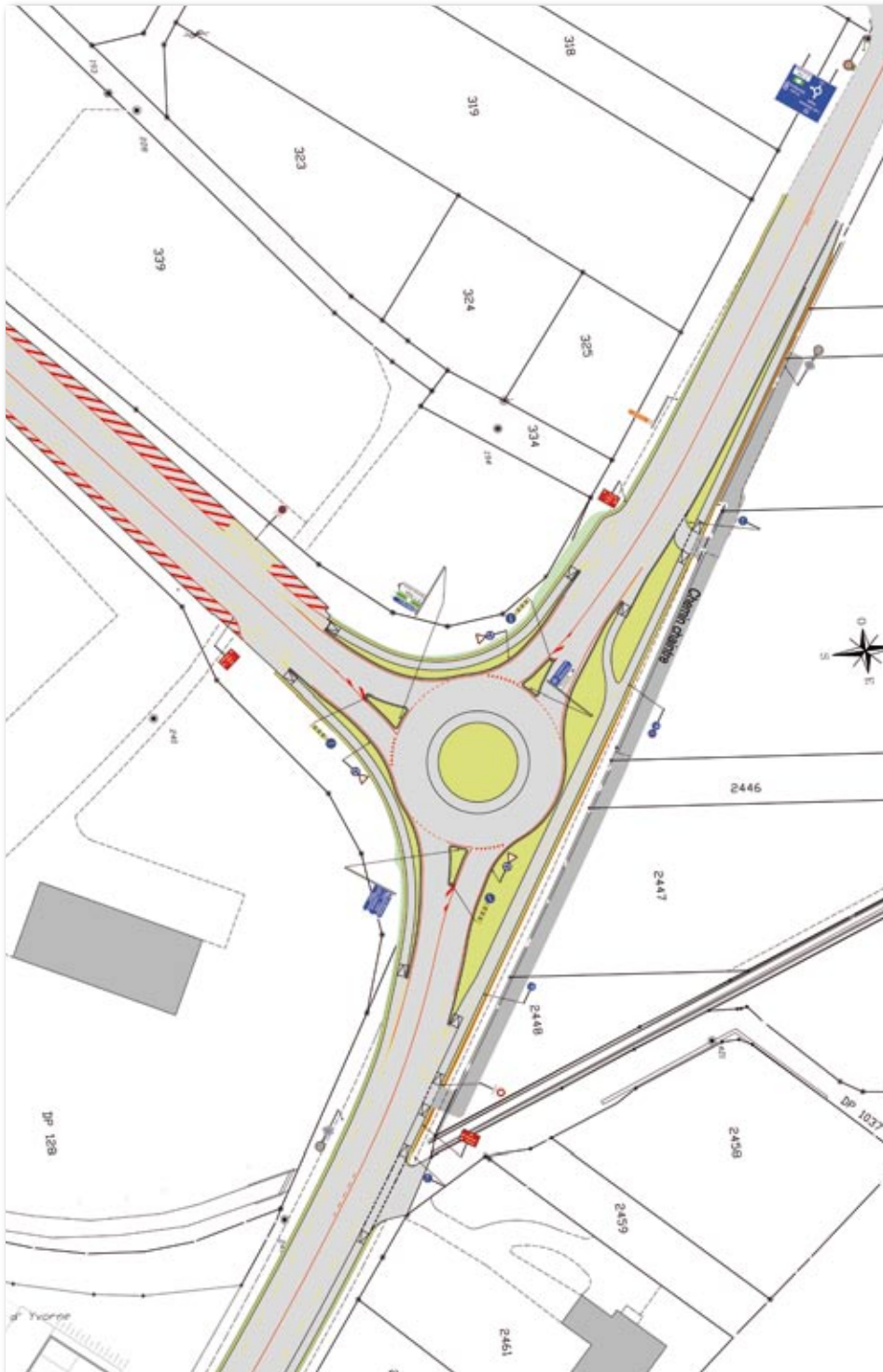


GIRATOIRE DE PRÉ NOVÉ - LA VOIE DE LA RAISON

Après avoir passé sans encombre la procédure de mise à l'enquête, le chantier du futur rond-point de Pré Nové devrait démarrer au printemps. Sur le plan ci-dessous se dévoile le projet définitif. Il permettra de fluidifier le trafic de près de 10'000 véhicules par jour (moyenne journalière recensée en 2010) et de réduire le nombre d'accidents. En effet, avec 26 accidents relevés entre 2008 et 2012, totalisant 27 accidentés, la gravité des accidents (nombre d'accidentés sur nombre d'accidents) y est nettement plus importante que les moyennes suisses, pour un carrefour hors localité.

D'un diamètre de 30 m comprenant une voie d'entrée/sortie par branche et une voie à l'anneau de circulation, ce giratoire tient également compte de la mobilité douce avec un franchissement séparé pour les deux-roues légers, hors des flux du trafic motorisé. Sur l'axe Aigle-Roche, le trottoir sera maintenu, créant ainsi une piste mixte.

Les incidences favorables sur la sécurité, l'environnement, le développement durable et la consommation d'énergie sont incontestables.



CASSER LA COUILLE

Un empereur romain écoutait avec intérêt l'histoire de Jésus qu'une jeune femme lui racontait. Elle en arrive à la mort et la résurrection du Christ, au tombeau vide et à la pierre roulée. L'empereur, sceptique, demande à son interlocutrice de faire surgir la vie... d'une pierre! Décontenancée, la jeune femme est prise au dépourvu; puis elle a une idée. Elle achète un gros œuf de cane prêt à éclore, l'apporte à l'empereur, et voilà que le caneton commence à casser sa coquille. Le monarque, pensif, observe patiemment comment le charmant volatile se libère. Cet œuf, apparemment sans vie, se brise pour libérer la vie. Ainsi, dit-on l'œuf devint l'œuf de Pâques. L'histoire ne dit pas si l'empereur fut convaincu, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que nos coquilles humaines sont multiples: peur, injustice, souffrance, rejet, non-amour, deuil, échec, blessure du corps ou du cœur... Comment trouver et recevoir la force d'en briser le poids et la fatalité? C'est l'un des plus longs et difficiles combats de la vie...l'un des plus beaux également.



La coquille d'œuf, elle, poreuse bien que dure, laisse passer air, chaleur et humidité jusqu'à ce que le caneton ait la force de sortir.

Nos coquilles humaines, aussi solides et opaques nous paraissent-elles, sont perméables à la présence des autres, à l'amour des nôtres, à la force de la vie.

Mais c'est aussi d'une parole qu'elles peuvent être traversées: la certitude d'être acceptés tels que nous sommes, la force d'un pardon plus grand que nos errances, la conviction d'amour de vie plus fort que toute forme de mort. C'est la grande nouvelle de Pâques! Jésus-Christ, au nom de la tendresse de Dieu, a donné son temps et sa vie pour briser les coquilles qui empêchent les humains de naître et renaître, encore encore et toujours à la vie.

Prochain rendez-vous:

- 3 mai: 10h15, Culte et fête paroissiale à l'église de Yvorne.

Didier Heller, pasteur

LE MOT DU PRÉSIDENT

Au fil des saisons, habitants et sociétés de notre village se mettent sur leur «31» pour organiser joyeuses fêtes, maintes assemblées et diverses réunions.

Il en sera ainsi aussi juste avant la rentrée scolaire d'août avec la traditionnelle Fête au village dans le quartier des Jaccolats.

Afin de concentrer toutes les énergies et la

créativité sur cet évènement, l'assemblée des Présidents et du Cartel sera annulée au profit de séances propres à la Fête!

Ne manquez pas de lire les différentes informations sur les manifestations de nos villages dans ce journal ou le calendrier de la Commune.

Santé et à bientôt!

Frédéric Blanc, Président du Cartel

FAÇADES ET BALCONS FLEURIS

Comme chaque année, le Cartel des sociétés organise son concours des façades et balcons fleuris.

Le jury, composé de plusieurs personnes, sillonnera à plusieurs reprises notre commune afin d'apprécier vos compositions florales. Les plus belles réalisations se verront attribuer un prix qui sera remis le premier samedi des vendanges à l'occasion du Mérite vuarnéran.

Nul besoin de vous inscrire, les jardins, balcons et façades visibles de la route prennent automatiquement part au concours.

D'avance nous vous remercions de contribuer à l'embellissement de notre Commune.

MÉRITE VUARNÉRAN

Chaque année, un «**Mérite Vuarnéran**» est attribué dans le cadre de différents domaines tels que l'art, le sport, la culture, ou autres.



Chaque habitant de la Commune d'Yvorne a la possibilité de déposer sa candidature. Le concours est également ouvert aux sociétés

locales. Il est aussi possible de déposer une candidature pour une tierce personne, pour autant qu'elle réside sur la Commune.

Alors n'hésitez pas, si vous pensez mériter ce prix ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait prétendre au titre de Mérite Vuarnéran 2015, envoyez un dossier au Cartel des Sociétés d'Yvorne, case postale 21, 1860 Aigle.

Date limite d'envoi: 30 juin 2015

TOUR DU CHABLAIS 2015: LA 5^{ème} ÉTAPE À YVORNE

Après Ollon, Le Bouveret, Evionnaz et Les Mosses, le Tour du Chablais fera halte à Yvorne le mercredi 6 mai prochain. Avant-dernière étape de cette édition 2015, l'épreuve vuarnéran, d'une longueur de 8 km avec un dénivelé de 250 m, va mettre les organismes et les mollets à rude épreuve.

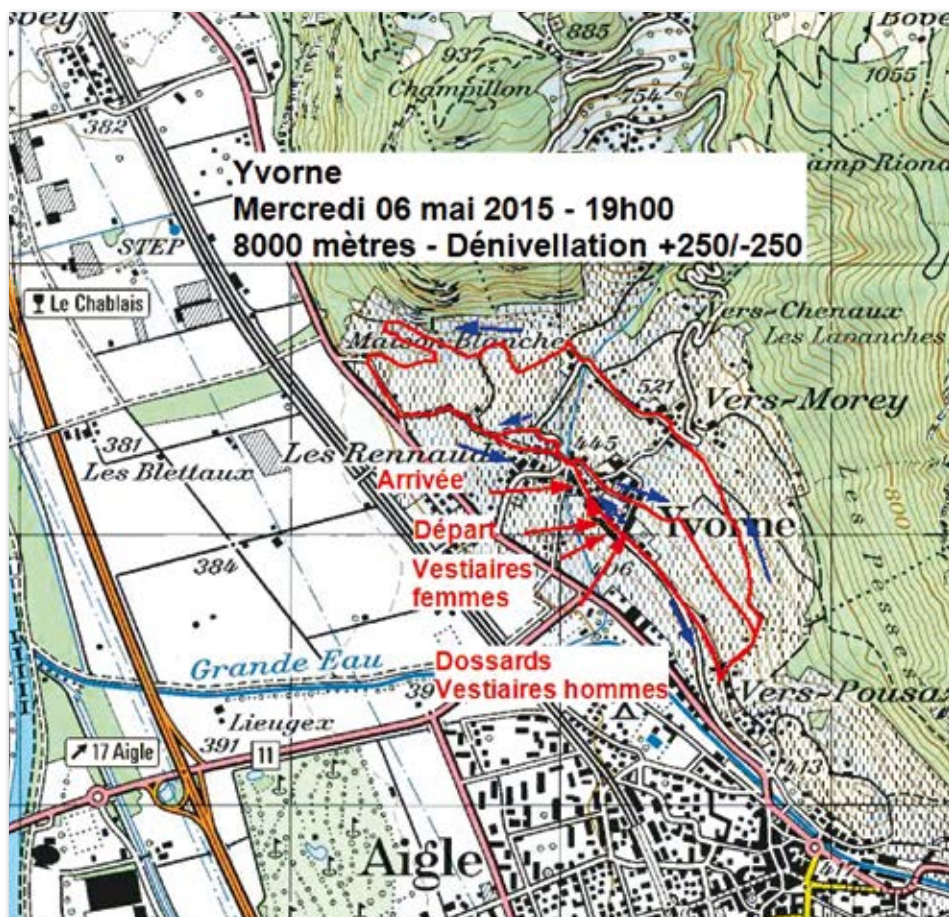


Une marée humaine va déferler dans les rues d'Yvorne le 6 mai

Près de 1000 coureurs sont attendus au village pour une grande fête sportive dont le départ sera donné à 19 h. La population est invitée à venir encourager les athlètes tout

au long du parcours. En charge de l'organisation, le Ski-Club mettra tout en œuvre pour garantir le bon déroulement et la sécurité des participants.

Renseignements et inscriptions: www.tour-chablais.ch



FÊTE DES VOISINS

Le peu de participation de ces dernières années nous laisse penser que les Vuargnérens n'ont pas besoin d'une journée officielle pour se réunir et passer du temps ensemble autour d'un repas ou d'un verre. Le Cartel ne reconduira donc pas cette expérience.

Cependant, il encourage tout un chacun à organiser des rencontres selon le modèle de la Fête

des Voisins à n'importe quel moment de l'année. Nous sommes prêts à vous offrir notre soutien logistique sur demande. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins en matériel (tables, bancs, signalisation routière, etc.).

La date officielle de la Fête des Voisins est le 29 mai.

Rappel du concept

Un but

La Fête des Voisins a pour but de stimuler des liens conviviaux de proximité et de solidarité entre les habitants d'un même immeuble ou lotissement.

Un état d'esprit

Les rapports de bon voisinage sont utiles et précieux dans la vie de tous les jours, pour échanger quelques mots bienveillants ou de menus services. La Fête des Voisins est une belle occasion de franchir ce pas et de s'accorder un moment de détente entre habitants d'un même immeuble ou lotissement pour cultiver l'art du vivre ensemble.

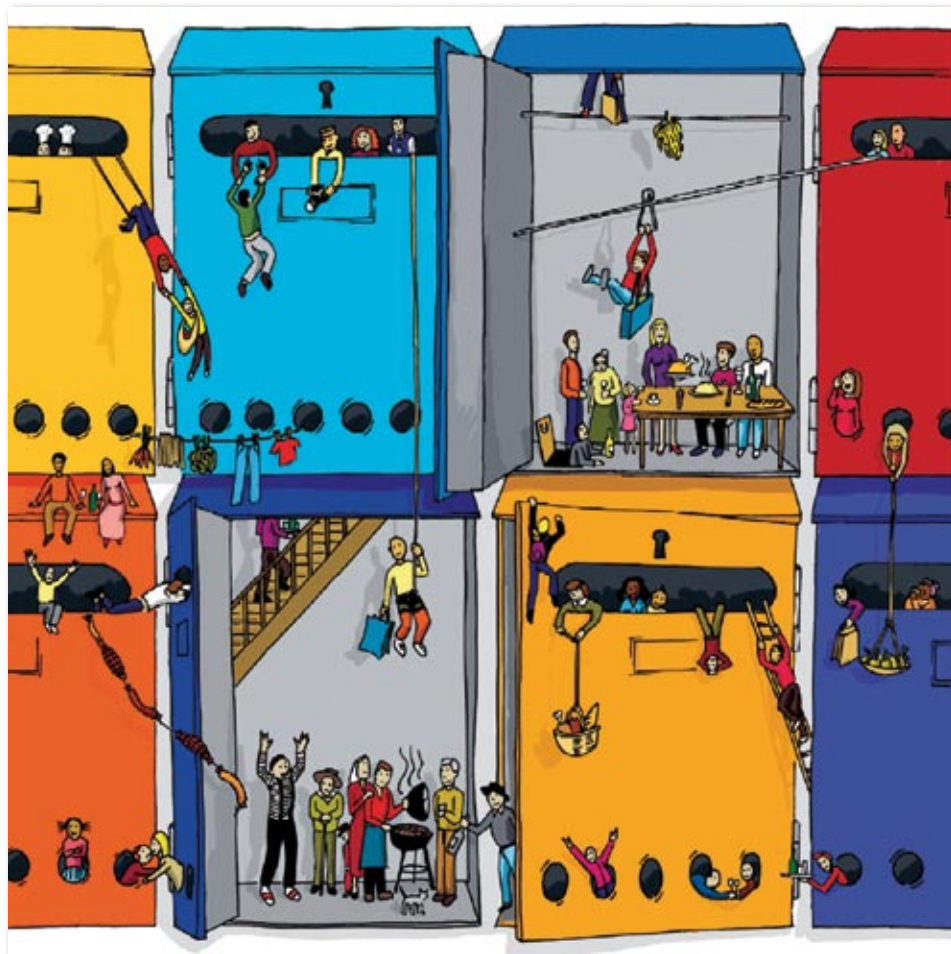
Un moyen simple

Les instigateurs d'une Fête des Voisins sont les habitants eux-mêmes qui invitent leurs voisines et voisins.

Un lieu

Devant l'immeuble, dans la cour, l'allée, dans un jardin, sur le trottoir... de préférence dans un lieu de passage facile d'accès pour permettre aux plus timides de se joindre à la fête. En cas de pluie, une place de parc couverte, le hall d'immeuble ou un appartement fera aussi bien l'affaire.

Nous vous souhaitons plein succès pour vos fêtes.



Infos communales

LE BÂTIMENT COMMUNAL SE DOTE D'UNE BORNE INTERACTIVE

Depuis la mi-février, le hall d'entrée de la Grappe est équipé d'une borne interactive. Un florilège d'images de la commune défile en continu sur l'écran tactile. L'interactivité opère dès le premier contact puisque cette borne offre un accès Internet permettant notamment de découvrir Yvorne, son histoire, son fonctionnement, ses sociétés locales, ses caves et ses activités par le biais du site officiel de la commune : www.yvorne.ch

Rappel des heures d'ouverture du bâtiment communal

| | Matin | Après-midi |
|-----------------|--------------|---------------|
| Lundi | 7h30 - 11h30 | 13h30 - 18h30 |
| Mardi | 7h30 - 11h30 | Fermé |
| Mercredi | 7h30 - 11h30 | Fermé |
| Judi | 7h30 - 11h30 | 13h30 - 17h00 |
| Vendredi | 7h30 - 11h30 | Fermé |



VINALIES INTERNATIONALES DE PARIS 2015 10 MÉDAILLES POUR YVORNE



Initié et organisé par l'Union des Œnologues de France, ce concours s'est déroulé du 27 février au 3 mars 2015. Plus de 3500 échantillons en provenance de toutes les régions de production du monde y étaient présentés et dégustés par des jurys de professionnels.

Les médailles obtenues, Vinalies d'or et d'argent, sont un gage de qualité et de confiance pour le consommateur et constituent un argument fort auprès des négociants et restaurateurs.

Les vins d'Yvorne se sont particulièrement distingués lors de cette édition puisqu'ils sont 10 à obtenir une médaille sur 16 vins vaudois en lice.

| | | | | | | |
|--------|---|-------|------|--------|------|---|
| Or | Badoux Vins Lettres de Noblesse | Blanc | 2013 | Suisse | Vaud | Badoux Vins SA |
| Or | Obrist Clos du Rocher | Rouge | 2012 | Suisse | Vaud | Obrist SA |
| Or | Obrist La Saga | Rouge | 2012 | Suisse | Vaud | Obrist SA |
| Or | Yvorne Grand cru label vigne d'or magnus corpus | Rouge | 2013 | Suisse | Vaud | Artisans Vignerons d'Yvorne Société Coopérative |
| Argent | Badoux vins Petit vignoble | Blanc | 2013 | Suisse | Vaud | Badoux Vins SA |
| Argent | Doral Passerillé | Blanc | 2013 | Suisse | Vaud | Obrist SA |
| Argent | Henri Badoux Mille & Une Nuits Merlot/dunkelfelder | Rouge | 2012 | Suisse | Vaud | Badoux Vins SA |
| Argent | L'Ovaille Yvorne grand cru | Rouge | 2011 | Suisse | Vaud | Domaine de l'Ovaille |
| Argent | L'Ovaille Yvorne premier grand cru | Blanc | 2013 | Suisse | Vaud | Domaine de l'Ovaille |
| Argent | Obrist Clos du rocher | Blanc | 2013 | Suisse | Vaud | Obrist SA |

POLICE POPULATION INFOS-DÉLITS

Aperçu des délits commis sur le territoire communal depuis le début de l'année.

Janvier 2015

Dimanche 11 janvier, vers 8h30, Champ-Gilbert: vol par effraction dans une chambre. Forcé une porte de chambre. Auteur mis en fuite par la présence d'un autre locataire. Emporté une clé.

Mardi 27 janvier, entre 11 h et 13h30, Versvey: vol par effraction dans un immeuble. Accédé librement dans la buanderie du bâtiment et forcé le compteur à prépaiement. Dérobé de la monnaie.

Entre vendredi 30, vers 12 h, **et samedi 31 janvier**, à 9h45, Les Ecots: vol par effraction dans un camping. Forcé une fenêtre, à l'arrière de la buvette. Emporté du numéraire et des cartouches de cigarettes.

Février 2015

Mercredi 25 février, entre 1330 et 19 h, Les Maisons-Neuves. Vol par effraction dans un immeuble. Forcé la porte de la buanderie, puis fracturé le compteur à prépaiement. Rien

emporté (compteur vide).

Entre dimanche 22, vers 18 h, **et mercredi 25**, Les Maisons-Neuves. Tentative de vol par effraction dans un immeuble. Accédé librement à la buanderie et tenté de forcer un compteur à prépaiement, sans succès.

Fausses collectes

Il a été relevé depuis le début de l'année une forte présence de gens du voyage (jeunes garçons et filles Roms) dans notre canton. Certains collectent des fonds pour des associations fictives (handicapés, sourds-muets...). Ils agissent généralement à plusieurs et ciblent surtout les personnes âgées. Dans la majorité des cas, ils opèrent durant la journée en rue et dans les habitations, font du porte-à-porte et si l'occasion se présente, certains peuvent commettre des vols par introduction clandestine dans les logements qu'ils visitent.

Conseils:

- Ne laissez jamais un inconnu ou une inconnue pénétrer chez vous
- N'entrez pas en matière avec ces gens, le dialogue ou le contact sert à vous distraire

➤ Fermez systématiquement à clé votre habitation, que vous soyez chez vous ou non !

➤ Ne conservez pas trop d'argent ni d'objets de valeur chez vous

➤ **Informez vos aînés, ce sont les principales victimes**



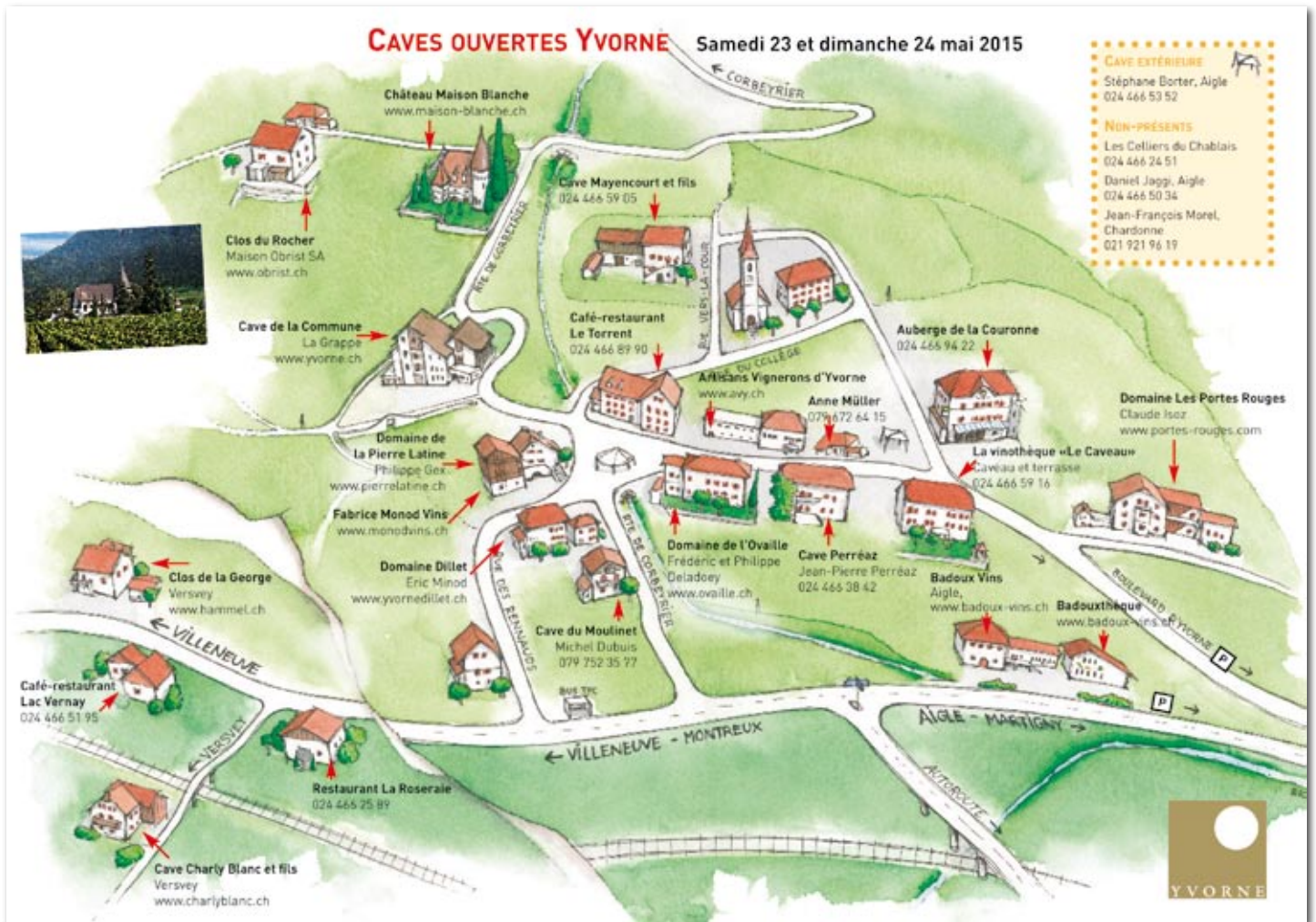
Pour tout renseignement:

Centre de gendarmerie mobile, Rennaz: tél. 021 557 88 05

Poste de gendarmerie, Rennaz: tél. 021 557 88 21

Poste de gendarmerie, Aigle: tél. 021 557 78 21

Pour recevoir les « info-délits » par courriel: envoyer votre demande avec votre adresse électronique à l'Adj. Christian Borloz, gérant de sécurité: christian.borloz@vd.ch



ATELIER THÉÂTRE DU TORRENT

L'Atelier Théâtre du Torrent est une nouvelle société qui a repris les activités de l'ancien atelier des Coteaux. Son but est d'offrir la possibilité aux enfants, ados et adultes de s'initier à l'art théâtral.

Cet atelier est ouvert à celles et ceux qui désirent s'initier au théâtre, mais aussi aux personnes qui souhaitent travailler à leur développement personnel.

Les débutants comme les confirmés peuvent s'inscrire car le travail est adapté à tous les niveaux.

Chaque atelier présente le résultat de son travail sous forme d'un spectacle sur scène et en public à la fin de la saison et les participants ados ou



adultes qui le souhaitent peuvent intégrer la troupe de théâtre des Compagnons du Coteau.

L'activité de la saison débute après les vacances d'été et se termine fin mai.

Cette année 22 jeunes de 8 à 15 ans, issus d'Yvoire, Aigle, Leysin, Corbeyrier et Val d'Illeaz ont suivi cette formation et présenteront les 30 et 31 mai à la salle de la Couronne une pièce en 2 actes intitulée «**Stella, 12 ans, disparue...**» de Lisa Charnay.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Guy Bochud tel. 079 321 07 17.

10 Jeunesse du Printemps - Concours de tambours 2015

Le traditionnel concours de tambours des jeunes campagnardes s'est déroulé le 17 janvier 2015 à La Sarraz. En cortège puis sur scène, les jeunes du canton se sont mesurés au travers de prestations à la fois sonores et visuelles. La Jeunesse du Printemps termine au 29^{ème} rang du classement «cortège» avec 68.3 points sur 80 et au 18^{ème} rang du classement «scène» avec 137.6 points sur 160, soit la 25^{ème} place au classement général.

JEUNESSE DU
PRINTEMPS
YVORNE



Les grosses caisses concentrées sur scène



La Jeunesse sur scène



Au cortège dans les rues de La Sarraz

LA JEUNESSE DU PRINTEMPS FÊTERA SES 200 ANS EN 2016

La Jeunesse du Printemps a le plaisir de vous annoncer qu'elle organisera une manifestation pour ses 200 ans le 30 avril 2016. Programme détaillé dans le prochain numéro.

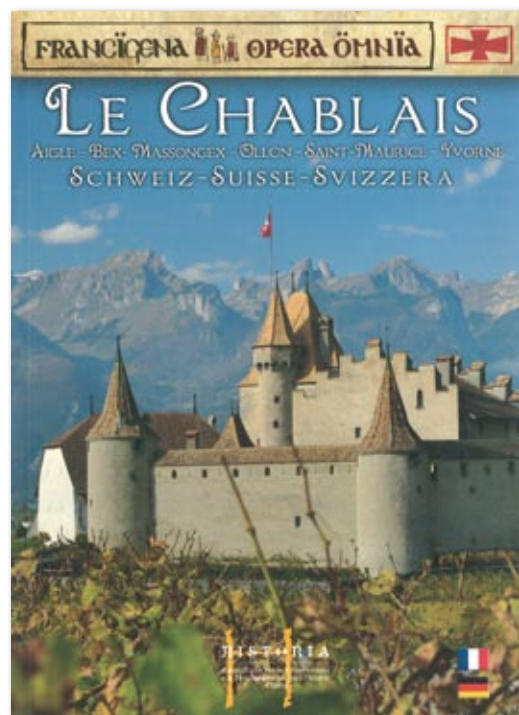
Pour toute question : Martin Suardet, président, au 079 344 12 55

Histoire

LA VIA FRANCIGENA

Grand Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe entrepris par Sigéric, archevêque de Canterbury en 990, la ViaFrancigena relie l'Angleterre à Rome par la France et la Suisse. Itinéraire militaire rapprochant Rome du nord de l'Europe à la période romaine, la Via Francigena est devenue un important axe commercial au Moyen Age. Dès 1300 et la proclamation des Années Saintes, il devient un des plus importants chemins de pèlerinage européens.

Traversant les cantons de Vaud et du Valais, de la Grande Borne près de l'Auberson au col du Grand-Saint-Bernard, la Via Francigena emprunte quasiment la même route que celle construite par les Romains, comme en témoignent les colonnes milliaires se trouvant à l'église Saint Victor à Ollon ainsi que dans le hall de l'administration communale d'Yvorne.



L'IMPRIMERIE BACH SA S'INSTALLE À YVORNE

Après plus d'un siècle d'existence à Bex, l'Imprimerie Bach SA (anc. Journal de Bex) a pris ses quartiers à Yvorne, dans les locaux de son directeur, Jean-Michel Perret, à Vers-la-Cour, tout en gardant un bureau à Bex.

De la photocomposition à l'impression offset, en passant par l'impression numérique, le matériel comme les méthodes d'impression sont à la pointe de la technologie. L'Imprimerie Bach SA a ainsi pu élargir ses domaines d'activités graphiques: composition et impression de tout imprimé sur tout type de support, création de logos, illustration, sérigraphie, impression numérique, photocopies couleur, etc., l'accent étant donné essentiellement sur la qualité de ses produits.

Imprimerie Bach SA, rue Centrale 11, 1880 Bex

Vers-la-Cour 12, 1853 Yvorne

Tél. 024 463 21 83 - 079 210 93 20

www.bachsa.ch - info@bachsa.ch

Ouverture du bureau de Bex: 9 h - 11 h 30

Une partie des installations

Presse digitale
à enveloppes

Presse numérique



et yvorne

Gastronomie

FERMETURE DE LA ROSERAIE: UN NOUVEAU CHALLENGE POUR CHRISTOPHE ROD

Le talentueux chef du restaurant La Roseraie va reprendre L'Auberge de Lavaux à La Conversion au mois de mai. Avec ce départ, Yvorne et le Chablais perdent l'une des meilleures tables de la région. Ardent défenseur des produits du terroir et ambassadeur inconditionnel des vins chablaisiens, Christophe Rod a su insuffler une personnalité au lieu, une adresse devenue incontournable pour vivre un moment d'exception.



L'amour et le respect du bon produit habitent chaque plat; la passion les transcende; le savoir-faire les sublime. Point d'esbroufe; chaque ingrédient, chaque saveur trouve sa raison d'être dans une composition parfaitement orchestrée, où cuisine classique et moderne se rencontrent, pour le meilleur évidemment.

Sa philosophie? Le plaisir de faire plaisir. Le duo

qu'il forme avec son épouse Nadine s'y emploie, en salle comme en cuisine.

C'est ainsi qu'au fil des années, des amitiés se sont nouées avec des habitants de la Commune. Il les reçoit d'ailleurs en toute simplicité en cuisine, son domaine à lui. Mais le partage, il le conjugue aussi sous d'autres formes avec par exemple « La Nuit des vieux millésimes » ou hors de ses murs, lors des « Balades gourmandes d'Yvorne », à l'occasion de plusieurs Ressats de la Confrérie du Guillon ou encore à « Villars de vivre ». La gastronomie se doit d'être accessible et populaire, dans cet esprit de proximité que cultive le personnage.

Pas le temps d'être nostalgique, mais toujours de la disponibilité pour répondre aux sollicitations, dont celle du « Vuarnéran », pour être enfin cuisiné.

Interview

Comment peut-on quitter une si belle région? Un départ réfléchi?

C'est une opportunité et un coup de cœur. Il y a un moment que l'on cherchait. Jacky Vuillet, le propriétaire, cherchait à remettre. Je lui ai demandé comment il voyait l'avenir. Il faut avouer que c'est de moins en moins évident dans la res-

tauration. Arrivé à la retraite, comment faire pour remettre son affaire, sachant que les banques réclament 50% de fonds propres à un jeune qui veut se lancer. Alors Nadine et moi nous sommes dits: pourquoi ne pas aller là-bas. L'endroit nous correspond; cela fait plusieurs années que des gens nous disaient que l'on n'était pas dans la bonne région.

Le Chablais n'a pas le potentiel pour un tel restaurant?

La Roseraie tournait très bien à midi avec des entreprises locales, mais toutes les personnes qui quittent le Chablais en journée pour aller travailler n'ont plus envie de venir chez nous le soir. On a senti ce changement ces cinq dernières années. Cette situation s'observe partout dans la région: les soirs de semaine, les gens ne sortent plus.

Yvorne sans La Roseraie, c'est difficilement imaginable. Que va-t-elle devenir?

La Roseraie est en vente. Maintenir un restaurant à cet endroit ne me pose pas de problème. Mais comme je l'ai dit, un jeune qui veut se lancer sans appuis financiers importants derrière ne trouvera rien. Nous avons eu de la chance de profiter d'une très bonne affaire, sinon nous ne serions pas là. (suite en page 12)



1^{er} mai *Pause musicale*19h30, église d'Yvorne *Paroisse***3 mai *Fête paroissiale***: culte à 10h15 suivi d'un repas à la salle de la Couronne *Paroisse***6 mai *Tour du Chablais*** *Ski-Club***9 mai *Marché aux fleurs et vente bric-à-brac*** *Amis de Versvey***21 mai *Soirée à thème et animation musicale au Caveau d'Yvorne***, dès 18 h *PROVY***23-24 mai *Caves ouvertes*** *PROVY***28 mai *Le Verre d'Or***: concours de dégustation ouvert à tous, de 16 h à 19h30 à la salle de la Couronne *PROVY***30-31 mai *Spectacle final***, salle de la Couronne *Atelier Théâtre du torrent***31 mai *Fête de l'Alliance***, 10h15 église de Corbeyrier *Paroisse***5 juin *Pause musicale***
19h30, église d'Yvorne *Paroisse***7 juin 3^{ème} édition de la Balade gourmande à Soleure** (sur inscription) *PROVY***12-13 juin *Fête de tir des deux Abbayes***
au stand de St-Triphon. Parade et résultats le 13 juin à la place du Torrent
*Abbaye des Mousquetaires et Abbaye de l'Union***27 juin *Mondial du Chasselas***
au Château d'Aigle *PROVY***1^{er} août *Cortège au camping de Versvey***
*Jeunesse****Fête nationale*** *Ski-Club***5 août *Pause musicale***
19h30, église d'Yvorne *Paroisse***8 août *Tournoi de pétanque*** *Bouchon d'Or***22, 23 et 24 août *Fête au Village aux Jaccolats*** *Cartel***Où est-ce donc ?**

La photo du précédent numéro était la mouche Suzuki

La complémentarité du couple formé avec Nadine: est-ce là aussi l'une des clés de la réussite d'un restaurant ?

C'est le fer de lance ! L'accueil des clients est primordial. Nadine sait ce qu'il y a comme produits et peut faire des propositions. Et n'oublions pas la partie administrative qu'elle gère avec rigueur et efficacité, ce qui me permet d'être à 150% en cuisine. Avec mon épouse à 150% entre la salle et le bureau, nous nous investissons à 300% pour ce restaurant.

Petit coup d'œil dans le rétroviseur: un souvenir marquant ?

Parmi toutes les personnalités que j'ai eu le plaisir d'accueillir, il y en a une pour laquelle j'ai toujours dit que si elle franchissait la porte de l'établissement, je lui offrirais une bouteille: c'est Didier Défago. Il arrive un soir. Moi qui suis d'un naturel réservé, je me dirige à sa table et lui demande si je peux lui offrir une bouteille? Il m'a dit oui et nous avons fini à 3 heures du matin. Un grand moment qui m'a marqué.

A la veille de quitter cet établissement, une satisfaction et un regret ?

Ma plus grande satisfaction: l'amitié nouée avec certaines personnes.

Un regret: les quitter. Cela n'a pas été évident d'y penser. Tu pars non pas parce que tu es mal dans cette région mais avant tout pour que l'entreprise tourne mieux, et aussi pour se lancer un nouveau challenge.

La fermeture est prévue le 10 mai à l'occasion de la Fête des mères. Un dernier service qui réserve des surprises ?

Je ne sais pas encore. On verra sur le moment. Il y a encore tellement à faire et à préparer.

Merci à Christophe et Nadine Rod. Et plein succès à votre nouvelle adresse dont l'ouverture est agendée au 19 mai.

